

Billet d'humeur de la semaine

L'urgence d'une formation de masse de professionnels de santé

L'organisme gouvernemental France Stratégie est chargé de la publication d'études visant à éclairer le gouvernement dans ses choix concernant l'action publique. Il a quelques jours, le rapport intitulé « Les métiers en 2030 » soulignait les besoins de 700 000 emplois supplémentaires dans le domaine de la santé au sens large d'ici 2030. Répartis par grand corps de métiers, il s'agit entre-autres de 110 000 infirmières et sages-femmes, 110 000 aides-soignantes, 50 000 médecins, 50 000 autres paramédicaux, auxquels s'ajoutent 100 000 emplois pour l'aide à domicile. Qu'on se comprenne bien, il s'agit de postes en plus de l'existant ! Il faut donc ajouter à ce chiffre le remplacement des départs en retraite.

Or aujourd'hui de nombreux postes budgétés, notamment d'infirmières et d'aides-soignantes sont vacants faute de candidates. Par ailleurs, nous assistons à un nombre important d'abandons de ces métiers : pour exemple, 150 000 à 200 000 infirmières diplômées en âge de travailler n'exercent plus leurs fonctions. En ce qui concerne les médecins, nous ne pouvons que constater les mensonges du gouvernement concernant la fin du numerus clausus. Le nombre d'étudiants en 2021 qui seront les médecins de 2030 est d'environ 10 000, soit le même chiffre qu'en 1975. A cela s'ajoute l'épisode rocambolesque du projet d'ouverture d'une annexe de la faculté de médecine de Zagreb à Orléans face au refus du gouvernement d'ouvrir une filière universitaire française réclamée depuis plus de 20 ans.

En ce qui concerne les infirmières, le nombre de place dans les instituts de formation a augmenté ces dernières années et atteindra 36 000 pour la rentrée 2022-2023 mais, phénomène nouveau ces dernières années, le taux d'abandon des études qui était très faible avant la mise en place de Parcoursup est aujourd'hui important. L'utilisation des étudiants en santé comme main d'œuvre de suppléance lors des différentes vagues de l'épidémie de COVID a amplifié cette fuite, du fait du manque d'encadrement et des conditions de travail dégradées.

Nous voyons donc qu'il est urgent que le gouvernement réponde aux revendications des personnels posées avec force depuis 2019 et auxquelles il n'a pas répondu. Il est réclamé un grand plan emploi-formation intégrant des mesures incitatives fortes, comme notamment des contrats d'études permettant d'être rémunéré dès l'entrée dans le cursus avec une préaffectation dans une zone géographique définie.

L'urgence est également de revaloriser les rémunérations bien au-delà de ce qui a été proposé par le Ségur de la santé. Il est aussi indispensable de prendre en compte la pénibilité de l'ensemble de ces métiers, liée notamment aux horaires décalés. Les propositions sont sur la table : les 32 h sur 4 jours pour pouvoir bénéficier de trois jours de repos par semaine et une bonification de 5 ans pour obtenir une retraite à taux plein. Tout reste à faire !

Dr Christophe Prudhomme

Le 14 mars 2022